

Présentation Bretagne Ateliers.



Une des 1^{ères} entreprises adaptées industrielles Françaises.

BRETAGNE ATELIERS

Une des 1ères Entreprises Adaptées industrielle en France

Depuis sa création en 1975, Bretagne Ateliers développe un modèle où l'entreprise se met au service de l'homme ; aujourd'hui, le Groupe emploie 570 salariés dont **435 travailleurs handicapés**. C'est une entreprise de **l'économie sociale et solidaire**, reconnue **d'intérêt général**.

Bretagne Ateliers termine l'année 2013 sur un chiffre d'affaires de 17,1 millions d'euros.

Ses 3 sites industriels, situés en Bretagne (2 sites autour de Rennes (35) et le 3e à Trégueux (22) fonctionnent sous agrément d'Entreprise Adaptée. 2 ESAT (établissement et services d'aide par le travail) complètent le dispositif.

Intégrateur-ensemblier, Bretagne Ateliers est un fournisseur de services industriels dont l'activité principale est l'assemblage de sous-ensembles et d'ensembles. L'Entreprise maîtrise de nombreux savoir-faire en câblage, montage industriel, mécanique, logistique... Son atout majeur réside dans sa capacité à compléter ses prestations d'industrialisation par des opérations de contrôle et d'expédition.

CLIENTS / ENGAGEMENT QUALITE

Une relation client de confiance qui perdure

Depuis plus de trente ans, la société a développé une véritable culture industrielle spécifique, reconnue et plébiscitée par ses partenaires. L'engagement humain et la qualité des prestations délivrées par Bretagne Ateliers ont séduit de nombreux clients aussi exigeants que prestigieux. Le TGV, les véhicules haut de gamme de PSA Peugeot Citroën et bientôt l'Airbus A350... fonctionnent avec des prestations réalisées par les salariés handicapés de Bretagne Ateliers.

La fidélité de ses clients grands comptes reste la meilleure preuve de ses compétences :



ALSTOM



Et aussi Etesia, MX, MTS - Chaffoteaux, Sanden, Sidel, Sulky Burel ...

Les prestations délivrées par Bretagne Ateliers répondent aux standards de qualité drastiques exigés par ses clients opérant sur des marchés comme l'automobile, le ferroviaire ou l'aéronautique.

Les procédures de contrôle vont au-delà des engagements de qualité classiques :

- Bretagne Ateliers développe un processus d'amélioration continue. Il est certifié ISO 9001/2008 par l'UTAC - organisme reconnu très exigeant - Homologué SNCF.
- Le partenariat instauré avec PSA Peugeot Citroën depuis 1977, prouve la qualité et la régularité des prestations délivrées par Bretagne Ateliers.
- Bretagne Ateliers fait partie du club très restreint des équipementiers de rang 1, offrant une prestation avec un niveau de défaillance qualité inférieur à 50 ppm. (3 Ppm * en 2013)

MANAGEMENT

Un modèle de management social et participatif

La réussite de Bretagne Ateliers s'appuie sur un modèle de management social et participatif qui permet de redonner confiance aux personnes handicapées et de développer leurs compétences professionnelles.

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui comprend l'adaptation de son poste de travail (ergonomie, horaires aménagés...) ainsi que l'accès à des formations.

Le management de Bretagne Ateliers se singularise par l'importance accordée à l'écoute et par l'implication des équipes sur le terrain, dans une démarche de progrès permanent à la fois pour les salariés et les clients.

Pour accompagner d'autres entreprises et partager ses savoir-faire, Bretagne Ateliers s'est déclaré prestataire de formation et dispense des formations en management et sur le handicap

ENGAGEMENT QUALITE

Garantir les prestations

Les prestations délivrées par Bretagne Ateliers répondent aux standards de qualité drastiques exigés par ses clients opérant sur des marchés comme l'automobile, le ferroviaire ou l'aéronautique.

L'entreprise a adapté son management, son encadrement, son outil de travail aux handicaps de ses salariés. Elle a mis en place des procédures de contrôle qui vont au-delà des engagements qualité classiques.

La liste de ses savoir-faire n'est pas exhaustive et sa capacité d'adaptation lui permet de répondre aux demandes spécifiques des donneurs d'ordre sur l'ensemble du territoire français.

Bretagne Ateliers assure des prestations en tous points comparables à celles délivrées par des salariés valides. Elle est soumise aux mêmes contraintes de rentabilité et d'efficacité économique que toute autre entreprise.

Elle se doit donc de répondre aux exigences de ses clients en termes de qualité, d'optimisation des coûts et de réactivité.

- Bretagne Ateliers développe un processus d'amélioration continue. Il est **certifié ISO 9001/2008 par l'UTAC** - organisme reconnu très exigeant - Homologué SNCF.
- Le **partenariat instauré avec PSA Peugeot Citroën** depuis 1977, prouve la qualité et la régularité des prestations délivrées par Bretagne Ateliers.
- Bretagne Ateliers fait partie du club très restreint des équipementiers de rang 1, offrant une prestation avec **un niveau de défaillance qualité inférieur à 50 ppm.** (3 Ppm* en 2013)

BRETAGNE ATELIERS EN CHIFFRES

Une démarche commerciale de diversification

La démarche commerciale de Bretagne Ateliers est mise en œuvre pour servir sa stratégie, elle est actualisée deux fois par an.

La stratégie de Bretagne Ateliers part de sa finalité qui est d'offrir un emploi en entreprise à des personnes handicapées. Sa charte, ses objectifs à 10 ans, son modèle de management sont au service de cette finalité.

Présentation succincte de la stratégie commerciale :

De culture industrielle, Bretagne Ateliers est souvent assimilée comme prestataire dédié à l'automobile. Il est vrai que cette activité historique lui a permis de développer ses emplois et ses compétences mais aujourd'hui ses savoir-faire et son expertise largement reconnus lui permettent de capter de nouveaux marchés et de limiter ainsi sa dépendance au secteur automobile (65 % de son CA en 2008 / 57% en 2011 / il devrait représenter 32% en 2015).

L'entreprise a acté ce choix de diversification en 2008, en concentrant sa stratégie de développement sur deux axes :

- Diversification de secteurs industriels (hors automobile), sur son cœur de métier ; intégrateur ensemble.
- Développement d'une activité de service tertiaire auprès des banques, assurances, collectivités et services de l'Etat : reprographie et numérisation de documents.



* Ppm : nombre de pièces défectueuses par million de pièces livrées

Bretagne Ateliers reste toutefois à l'écoute de son client principal PSA Peugeot Citroën et des équipementiers locaux pour répondre à leurs besoins et aux mutations inévitables du secteur automobile.

Bretagne Ateliers prend pied dans de nouveaux secteurs industriels :

Aujourd'hui l'entreprise développe son activité sur divers secteurs et entend bien progresser dans sa stratégie de diversification pour les années à venir.

Les chiffres de 2013 montrent qu'elle est déjà bien engagée sur cette voie, les activités réalisées pour le client PSA ne représentant plus que 39 % de son CA.

Son secteur industriel hors automobile regroupe les équipements pour industriels et particuliers, le ferroviaire, le matériel agricole et l'aéronautique.

L'évolution est évidente et les chiffres en témoignent. En 2011, il représentait 42 % du CA contre 34.5 % en 2008. Un développement dû au travail des équipes commerciales, industrialisation et production de Bretagne Ateliers en termes de diversification.

Ce pourcentage devrait être porté à 60 % en 2015 avec notamment le développement de l'activité ferroviaire pour les clients ALSTOM, Faiveley et la SNCF et l'arrivée de nouvelles activités dans le secteur aéronautique pour Airbus et certains de ses fournisseurs.

- Le ferroviaire avec la SNCF et Alstom Transport, inexistant en 2008, devrait représenter 25% du CA de l'entreprise d'ici 2015.

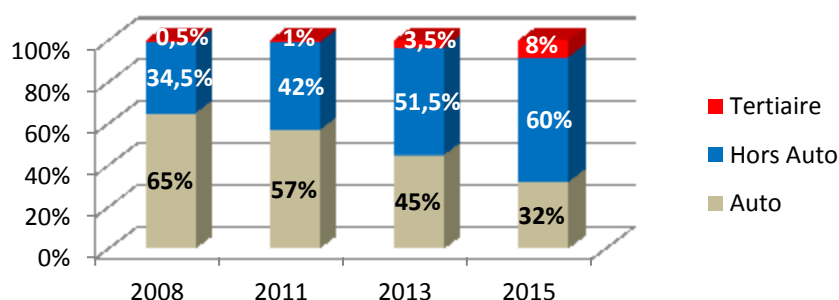
Après quelques années de partenariat, le secteur ferroviaire reconnaît déjà la performance de l'entreprise adaptée.

Le 22 mai 2014, Alstom Aytré décernait à Bretagne Ateliers le trophée du meilleur fournisseur en termes de prestation globale (qualité, prix, délai, partenariat) et le 5 juin 2014, la SNCF lui remettait le trophée 2014 de l'excellence des fournisseurs de matériel (excellence argent dans la catégorie RSE).

- La part de CA dédié au matériel agricole, reste stable en valeur absolue.
- En mai 2013, Bretagne Ateliers a signé son 1^{er} contrat avec Airbus. En 2014, le client lui attribue une 2^{ème} Pièce avionable.

L'entreprise adaptée (EA) à présent référencée fournisseur officiel du secteur aéronautique est la première EA sélectionnée sur un programme en cours de développement pour l'A350.

En 2015, ce nouveau secteur de diversification devrait être proche de 4% du CA.



La démarche commerciale de Bretagne Ateliers est centrée sur les grands donneurs d'ordre en direct tels qu'Alstom, la SNCF, Airbus ... ou sur les prospects qu'elle peut toucher grâce à la stratégie d'alliance mise en place avec ses clients industriels, Self Signal, Insignis, Satisform...

Cette stratégie d'alliance, est également un sujet porté par Airbus pour développer chez ses fournisseurs, le recours au secteur adapté.

Bretagne Ateliers a su s'adapter, se réorganiser, acquérir pour ses salariés des compétences nouvelles afin de répondre aux exigences de ses clients et engager de nouveaux partenariats.

Les cibles de diversification établies en 2008 par Bretagne Ateliers sont atteintes, les témoignages de ses clients l'attestent (cf pièce jointe).

Reste à l'Entreprise Adaptée la mission de développer encore davantage ses partenariats dans les secteurs ferroviaire, aéronautique et tertiaire.

LE BESOIN DE FINANCEMENT

3 millions d'euros

De par son statut juridique, Bretagne Ateliers – association loi 1901 - ne dispose pas de capital social. Le renforcement des fonds propres interviendra donc au moyen de l'émission de titres de créances spécifiquement adaptés à son statut : les titres associatifs.

Bretagne Ateliers entend renforcer ses fonds propres par une émission de titres pour un montant de 3 M€ maximum à compter du 2 juin 2014.

En 2011, l'entreprise adaptée avait fixé son besoin de financement à 3 millions d'euros. Son émission de titres associatifs cette même année lui a permis de réunir 1,050 million d'euros.

Pour poursuivre son plan d'actions stratégique, le besoin de financement persiste, *les sommes perçues en 2012 et 2013 dans la cadre du PIA* étant des prêts conclus pour une durée de 3 à 5 ans*, c'est pourquoi Bretagne Ateliers envisage de réaliser cette 2^{ème} levée de fonds.

* Programme d'Investissement d'Avenir

À QUOI VONT SERVIR CES FONDS ?

Soutenir son développement et Investir

La mise en place des nouveaux marchés industriels ou tertiaires chez Bretagne Ateliers nécessite des investissements en matériel et en formation.

De plus, l'entreprise fonctionne historiquement en « matière confiée » (facturation de prestations de services sans achats). La diversification de son activité l'amène à travailler essentiellement en « matière achetée ». Une nouvelle donne qui voit croître ses besoins en fonds de roulement.

Dotée de ces fonds associatifs, Bretagne Ateliers renforce ses fonds propres et dispose des moyens pour poursuivre sa stratégie de diversification. Elle renforce également la confiance de ses partenaires financiers et de ses fournisseurs de matières premières.

Quelles sont les principales caractéristiques des titres associatifs 2014 ?

Les titres associatifs 2014 sont remboursables à l'initiative de l'émetteur et constituent, au même titre que des actions, des créances de dernier rang.

La transmission ou la cession des Titres Associatifs est possible.

Les conditions de l'émission sont les suivantes

<u>Emission totale</u> : Montant compris entre	500 000 euros minimum et 3 000 000 euros maximum
Date d'ouverture,	2 juin 2014
Valeur nominale de chaque titre	50 000 Euros
Montant minimale de la souscription	50 000 € soit 1 titre associatif BA
Rémunération annuelle	La rémunération est de : 2,5 % l'an fixe.
Date de paiement des intérêts	Payable le <u>31 décembre n+1</u> de chaque année
Durée : <i>Bretagne Ateliers pourra rembourser tout ou partie des Titres associatifs, à tout moment, à partir du :</i>	Indéterminée Les titres ne sont remboursables qu'à l'initiative de l'émetteur. Transmission et cession possibles <u>31 décembre 2021</u>
Date de versement des fonds, au plus tard :	<u>15 décembre 2014</u>
Date limite d'émission.	<u>31 décembre 2014</u>
Rang de la créance	Les titres associatifs constituent des créances de dernier rang.